

Adoptée à l'unanimité

2019-04-0293

27^e Gala - J'entreprends la relève - Les prix de la relève entrepreneuriale - 31 mai 2019 - Partenariat

CONSIDÉRANT le sommaire de la Mairie, sous le numéro M-2019-007;

CONSIDÉRANT le gala *Les prix de la relève entrepreneuriale* qui aura lieu le vendredi 31 mai 2019 à Saint-Alphonse-de-Granby;

Après étude et considération :

Il est : proposé par la conseillère Julie Bourdon
 appuyé par le conseiller Éric Duchesneau

d'encourager la jeunesse à s'impliquer dans le monde des affaires et à développer un esprit entrepreneurial et d'équipe, en devenant partenaire de cet événement pour un montant de 500 \$, payable à même le fonds d'administration, tel qu'en fait foi le certificat du trésorier numéro 181-2019, en date du 11 avril 2019.

Adoptée à l'unanimité

2019-04-0294

Décret de travaux - Nouvel aménagement de la salle des pièces à conviction et du quartier maître - Service de police

CONSIDÉRANT le rapport du Service de police, sous le numéro SP-2019-002;

CONSIDÉRANT QUE cette salle assure la présence en permanence d'une ressource civile;

CONSIDÉRANT QUE ce local abrite plusieurs pièces à conviction (objets volés, matériaux, argent, armes à feu et stupéfiants);

CONSIDÉRANT QUE cet espace est reconnu pour être un entrepôt pouvant dégager des odeurs provenant des différentes pièces à conviction;

CONSIDÉRANT QUE ce local sera conçu comme espace de travail en permanence en lien à la gestion des pièces à conviction;

CONSIDÉRANT QUE cet endroit doit contenir un bureau adapté aux besoins et relié aux normes SST;

CONSIDÉRANT QUE cette salle est adjacente au quartier maître pour la gestion des équipements et des vêtements policiers;

Après étude et considération :

Il est : proposé par le conseiller Jean-Luc Nappert
 appuyé par le conseiller Jocelyn Dupuis

d'approuver la nouvelle disposition de la salle des pièces à conviction et du quartier maître pouvant accueillir la ressource civile;

d'accepter l'estimation des coûts à 21 052,50 \$ fourni par les Travaux publics et de recourir au personnel des Travaux publics et de sous-traitants pour réaliser le projet; et

de décréter les travaux de rénovation de la salle des pièces à conviction et les travaux d'aménagement du quartier maître, le tout étant payable à même le fonds d'administration, tel qu'en fait foi le certificat du trésorier numéro 2019-179, en date du 11 avril 2019.

Adoptée à l'unanimité

2019-04-0295

Modification numéro 005 au contrat - Services professionnels en ingénierie – Conception de plans et devis et surveillance – Réaménagement de l'église Notre-Dame - Contrat numéro 227/2016 - Les Services exp. inc.

CONSIDÉRANT le sommaire du Bureau de projets, sous le numéro BP-2019-015;

CONSIDÉRANT le contrat numéro 227/2016 adjugé à Les Services exp. inc. pour les services professionnels en ingénierie pour la conception de plans et devis et la surveillance pour le réaménagement de l'église Notre-Dame;

Après étude et considération :

Il est : proposé par le conseiller Robert Vincent
 appuyé par le conseiller Stéphane Giard

d'accepter des honoraires professionnels supplémentaires reliés au contrat numéro 227/2016, pour le réaménagement de l'église Notre-Dame, le tout entraînant une dépense additionnelle de 36 000 \$, taxes en sus, payable à même le fonds des dépenses en immobilisations, projet numéro 90675.11, tel qu'en fait foi le certificat du trésorier numéro 173-2019, en date du 9 avril 2019.

Adoptée à l'unanimité

2019-04-0296

Décret de travaux - Réaménagement de l'église Notre-Dame - Travaux supplémentaires

CONSIDÉRANT le sommaire du Bureau de projets, sous le numéro BP-2019-016;

CONSIDÉRANT les travaux de réaménagement de l'église Notre-Dame;

CONSIDÉRANT le sommaire exécutif sur des travaux divers au 8 avril 2019 joint au sommaire numéro BP-2019-016;

Après étude et considération :

Il est : proposé par la conseillère Denyse Tremblay
 appuyé par le conseiller Stéphane Giard

de décréter les travaux supplémentaires recommandés à l'église Notre-Dame, le tout tel que plus au long décrit au sommaire exécutif joint au sommaire décisionnel BP-2019-016, avec un budget de 217 000 \$ taxes en sus, payable à même le fonds des dépenses en immobilisation, tel qu'en fait foi le certificat du trésorier numéro 178-2019, en date du 11 avril 2019; et

d'autoriser un transfert budgétaire pour la somme de 217 000,00 \$ du surplus au projet numéro 90675.11.

Adoptée à l'unanimité

2019-04-0297

Demande d'aide discrétionnaire - Maple Treat

CONSIDÉRANT le sommaire de la Direction générale, sous le numéro DG-2019-030;

CONSIDÉRANT le projet de relocalisation de l'entreprise Maple Treat sur le territoire de Granby, et ce, en vue d'un agrandissement et de la création de nouveaux emplois dans une deuxième phase;

CONSIDÉRANT QUE le projet prévoit un investissement initial de 10 M\$, le maintien d'une centaine d'emplois et la création future de nouveaux emplois dans sa deuxième phase;

CONSIDÉRANT QUE le projet va générer des retombées économiques importantes pour Granby et pour certains fournisseurs et des acériculteurs de Granby;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise procure à Granby une visibilité et une notoriété mondiales;

CONSIDÉRANT QUE le comité industriel recommande cette subvention;

Après étude et considération :

Il est : proposé par le conseiller Jocelyn Dupuis
 appuyé par le conseiller Éric Duchesneau

d'autoriser le versement d'une aide financière discrétionnaire de 25 000 \$ à Maple Treat, le tout devant faire l'objet d'une entente dans laquelle les promoteurs s'engagent à rembourser la somme reçue de la Ville de Granby advenant le déménagement de la totalité des opérations ou de l'entreprise à l'extérieur de Granby, cette entente étant valide pendant cinq (5) ans suivant sa date de signature, le tout étant payable à même le fonds d'administration, tel qu'en fait foi le certificat du trésorier numéro 171-2019, en date du 9 avril 2019.

Adoptée à l'unanimité

2019-04-0298

Demande d'aide discrétionnaire - Bond Pet inc.

CONSIDÉRANT le sommaire de la Direction générale, sous le numéro DG-2019-031;

CONSIDÉRANT le fort potentiel de croissance de l'entreprise Bond Pet inc.;

CONSIDÉRANT les investissements prévus pour les prochaines années;

CONSIDÉRANT les nouveaux emplois créés et ceux à venir dans les deux (2) prochaines années;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise compte déménager l'ensemble de sa production à Granby en 2019;

CONSIDÉRANT QUE le comité industriel recommande cette subvention;

Après étude et considération :

Il est : proposé par le conseiller Jocelyn Dupuis
 appuyé par la conseillère Catherine Baudin

d'autoriser le versement d'une aide financière discrétionnaire de 7 500 \$ à Bond Pet inc., le tout devant faire l'objet d'une entente dans laquelle les promoteurs s'engagent à rembourser la somme reçue de la Ville de Granby advenant le déménagement de la totalité des opérations ou de l'entreprise à l'extérieur de Granby, ou advenant le cas où l'entreprise ne déménagerait pas l'ensemble de ses opérations à Granby, cette entente étant valide pendant cinq (5) ans suivant sa date de signature, le tout étant payable à même le fonds d'administration, tel qu'en fait foi le certificat du trésorier numéro 172-2019, en date du 9 avril 2019.

Adoptée à l'unanimité

2019-04-0299

Dépôt du certificat du responsable du registre - Registre du 8 au 12 avril 2019 - Règlement numéro 0840-2019 autorisant des dépenses en immobilisations concernant des travaux d'infrastructure de rues et de réseaux, et les frais d'escompte et d'émission pour une dépense et un emprunt de 5 495 000 \$

CONSIDÉRANT le sommaire des Services juridiques, sous le numéro SJ-2019-053;

Après étude et considération :

Il est : proposé par le conseiller Éric Duchesneau
 appuyé par la conseillère Catherine Baudin

de confirmer le dépôt du certificat du responsable du registre qui s'est tenu les 8, 9, 10, 11 et 12 avril 2019, concernant le Règlement numéro 0840-2019 autorisant des dépenses en immobilisations concernant des travaux d'infrastructure de rues et de réseaux, et les frais d'escompte et d'émission pour une dépense et un emprunt de 5 495 000 \$, attestant :

1. Que le nombre de personnes habiles à voter sur le susdit règlement est de : 52 885
2. Que le nombre de signatures de personnes habiles à voter requis pour rendre obligatoire la tenue d'un scrutin est de : 5 299
3. Que le nombre de personnes habiles à voter qui se sont enregistrées est de : 2
4. Qu'en conséquence, ledit règlement est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter;

et que le certificat du responsable du registre des 8, 9, 10, 11 et 12 avril 2019 soit déposé aux archives.

Adoptée à l'unanimité

2019-04-0300

Mouvements de main-d'oeuvre - 1^{er} mars au 21 mai 2019 - Embauche - Mme Julie Guilmain, chef inspectrice au Service de la planification et de la gestion du territoire - Embauche - Mme Stéphanie Déraspe, greffière adjointe aux Services juridiques - Désistement - M. Mathieu Blanchard, préposé au réseau d'aqueduc et d'égouts au Service des travaux publics - Démission - Mme Stéphanie Proulx, coordonnatrice aquatique à la Division aquatique du Service de la coordination du loisir, des arts, de la culture et de la vie communautaire - Démission - M. Julien Chartrand-Cossette, pompier à temps partiel au Service des incendies - Démission - Mme Julie Bertrand, greffière adjointe aux Services juridiques

CONSIDÉRANT le sommaire du Service des ressources humaines et des communications, sous le numéro RH-2019-012, le tout soumis sous réserve des dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.A.I.);

Après étude et considération :

Il est : proposé par le conseiller Stéphane Giard
 appuyé par le conseiller Robert Riel

d'autoriser ou de ratifier la liste des mouvements de main-d'œuvre pour la période du 1^{er} mars au 21 mai 2019, pour le personnel régulier, le tout tel que plus long spécifié au sommaire numéro RH-2019-012 et son annexe, pour valoir comme si au long récépissé; et

Pour ce qui est du personnel régulier :

1. d'autoriser l'embauche de madame Julie Guilmain au poste de chef inspectrice au Service de la planification et de la gestion du territoire à compter du 13 mai 2019 afin de pourvoir le poste laissé vacant à la suite du futur départ à la retraite de monsieur Alain Chevalier. Cette embauche est assujettie à une période de probation de 6 mois, laquelle devra être réalisée à la satisfaction de la direction du Service de la planification et de la gestion du territoire;
2. d'autoriser l'embauche de madame Stéphanie Déraspe au poste de greffière adjointe aux Services juridiques à compter du 21 mai 2019 afin de pourvoir le poste laissé vacant à la suite de la démission de madame Julie Bertrand. Cette embauche est assujettie à une période de probation de 6 mois, laquelle devra être réalisée à la satisfaction de la direction des Services juridiques;
3. de prendre acte du désistement de monsieur Mathieu Blanchard au poste de préposé au réseau d'aqueduc et d'égouts au Service des travaux publics en date du 28 avril 2019;
4. de prendre acte de la démission de madame Stéphanie Proulx, coordonnatrice aquatique à la Division aquatique du Service de la coordination du loisir, des arts, de la culture et de la vie communautaire, en date du 1^{er} mars 2019;
5. de prendre acte de la démission de monsieur Julien Chartrand-Cossette, pompier à temps partiel au Service des incendies, en date du 4 avril 2019;
6. de prendre acte de la démission de madame Julie Bertrand, greffière adjointe aux Services juridiques, en date du 18 avril 2019;
7. de ratifier la modification de l'échelon salarial de madame France Choinière, dès son assignation au poste de commise à la logistique de transition (réf. : sommaire décisionnel du 1^{er} avril 2019). Il y a une augmentation de son échelon, maintenant établi à l'échelon 15 ans, modifiant ainsi son salaire horaire à 33 \$.

Toute dépense étant payable à même le fonds d'administration, tel qu'en fait foi le certificat du trésorier numéro 184-2019, en date du 12 avril 2019.

Que le maire ou, en son absence, le maire suppléant, avec la directrice des Services juridiques et greffière ou, en son absence, la greffière adjointe, soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents

nécessaires aux fins ci-dessus et à y effectuer toutes les modifications jugées nécessaires.

Adoptée à l'unanimité

2019-04-0301 **Autorisation de signature - Approbation de la convention de financement pour le projet « Granby nature 2.0 : Le parcours Expo-Éco » - Fondation Hydro-Québec - Société zoologique de Granby**

CONSIDÉRANT le sommaire du Service de la planification et de la gestion du territoire, sous le numéro PGT-2019-079;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a précédemment approuvé le projet soumis ainsi qu'une participation financière et nature d'une valeur totale de 10 000 \$;

Après étude et considération :

Il est : proposé par la conseillère Catherine Baudin
 appuyé par le conseiller Jean-Luc Nappert

d'autoriser la signature d'une convention de financement et entente de conservation entre la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, la Société zoologique de Granby et la Ville de Granby, laquelle est jointe au sommaire numéro PGT-2019-079; et

Que le maire ou, en son absence, le maire suppléant, avec la directrice des Services juridiques et greffière ou, en son absence, la greffière adjointe, soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires aux fins ci-dessus et à y effectuer toutes les modifications jugées nécessaires.

Adoptée à l'unanimité

2019-04-0302 **Fête de la Rivière 2019 - Édition 2019 - Vie culturelle et communautaire de Granby - 11 mai 2019 - Parc Daniel-Johnson**

CONSIDÉRANT le sommaire du Service de la coordination du loisir, des arts, de la culture et de la vie communautaire, sous le numéro ASC-2019-030;

Après étude et considération :

Il est : proposé par la conseillère Catherine Baudin
 appuyé par la conseillère Denyse Tremblay

d'autoriser l'utilisation du parc Daniel-Johnson le 11 mai 2019 pour la présentation de l'évènement Fête de la Rivière entre 7 h et 15 h, incluant le montage et le démontage; et

d'autoriser la fourniture des services municipaux nécessaires pour la tenue de cette activité, et ce, jusqu'à un montant maximal de 4 500 \$, payable à même le fonds d'administration, tel qu'en fait foi le certificat du trésorier numéro 177-2019, en date du 11 avril 2019.

Adoptée à l'unanimité

2019-04-0303 **Exposition de photos à Cuba - Stéphane Champagne - Aide financière**

CONSIDÉRANT le sommaire du Service de la coordination du loisir, des arts, de la culture et de la vie communautaire, sous le numéro ASC-2019-033;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de contribuer au rayonnement des artistes de sa communauté;

CONSIDÉRANT la visibilité accordée à la Ville de Granby par cette exposition;

Après étude et considération :

Il est : proposé par la conseillère Denyse Tremblay
 appuyé par le conseiller Stéphane Giard

d'accorder une aide financière de 1 000 \$ pour l'exposition de photos *Mon pays, c'est l'hiver* du photographe granbyen Stéphane Champagne, laquelle a été présentée à Cuba en mars 2019, payable à même le fonds d'administration, tel qu'en fait foi le certificat du trésorier numéro 185-2019, en date du 12 avril 2019.

Adoptée à l'unanimité

2019-04-0304

Exposition de photos - Stéphane Champagne - Ancienne usine Miner - Années 2019, 2020 et 2021 - Entente

CONSIDÉRANT le sommaire du Service de la coordination du loisir, des arts, de la culture et de la vie communautaire, sous le numéro ASC-2019-034;

CONSIDÉRANT la politique culturelle de la Ville de Granby, laquelle vise notamment à assurer un soutien adéquat aux initiatives du milieu;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de dynamiser son centre-ville, notamment par la mise en valeur du lien cycliste entre la piste cyclable et le centre-ville;

Après étude et considération :

Il est : proposé par la conseillère Denyse Tremblay
 appuyé par le conseiller Jean-Luc Nappert

de conclure une entente de publicité au montant annuel de 1 500 \$ avec le photographe granbyen Stéphane Champagne pour la présentation d'une exposition estivale de photos sur le site de l'ancienne usine Miner, près de la passerelle du même nom, et ce, pour les années 2019, 2020 et 2021, le tout payable sur présentation de factures; et

de fournir chaque année les services des travaux publics nécessaires pour l'installation de l'exposition, payable à même le fonds d'administration, tel qu'en font foi les certificats du trésorier numéros 183-2019, 001-2020 et 001-2021, en date du 12 avril 2019.

Que le maire ou, en son absence, le maire suppléant, avec la directrice des Services juridiques et greffière ou, en son absence, la greffière adjointe, soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires aux fins ci-dessous et à y effectuer toutes les modifications jugées nécessaires.

Adoptée à l'unanimité

2019-04-0305

Avis de motion - Dépôt du projet de règlement modifiant le Règlement numéro 0763-2018 établissant les programmes de « Revitalisation du centre-ville et autres secteurs centraux de la Ville » afin de modifier la définition d'établissement d'entreprise

CONSIDÉRANT l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

La conseillère Julie Bourdon donne avis qu'elle, ou un autre membre du conseil à sa place, présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure, un règlement modifiant le Règlement numéro 0763-2018 établissant les programmes de « Revitalisation du centre-ville et autres secteurs centraux de la Ville » afin de modifier la définition d'établissement d'entreprise.

Cette même conseillère dépose le projet de règlement intitulé : « Règlement modifiant le Règlement numéro 0763-2018 établissant les programmes de « Revitalisation du centre-ville et autres secteurs centraux de la Ville » afin de modifier la définition d'établissement d'entreprise ».

2019-04-0306 **Période de questions des citoyens et des citoyennes**

Aucun citoyen dans la salle ne s'adresse au conseil municipal pour une question.

2019-04-0307 **Levée de la séance**

Il est : proposé par le conseiller Stéphane Giard
 appuyé par la conseillère Denyse Tremblay

de lever la séance. Il est 19 h 15.

Adoptée à l'unanimité

Alain Lacasse, maire suppléant

M^e Catherine Bouchard, directrice
des Services juridiques et greffière